

Séance publique du 23 février 2004

Délibération n° 2004-1705

commission principale : finances et institutions

objet : **Exercice 2004 - Décisions modificatives**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

Le Conseil,

Vu le rapport du 4 février 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Il est soumis, à l'agrément du Conseil, diverses propositions de modifications de crédits ouverts pour l'année 2004 qui s'équilibrent par elles-mêmes.

En effet, les unes sont des virements à l'intérieur des dépenses ou des recettes prévues, les autres sont des décisions modificatives augmentant ou réduisant, d'un montant égal, les prévisions de recettes ou de dépenses. Ces dernières sont toujours soumises au Conseil puisqu'elles modifient le volume budgétaire. Dans la mesure où les crédits alloués le sont par chapitre, seuls les virements d'un chapitre à l'autre ou ceux touchant aux subventions allouées sont soumis au Conseil.

Budget principal - sections d'investissement et de fonctionnement

Par rapport séparé, le conseil de Communauté se prononce sur le remboursement anticipé de plusieurs emprunts des budgets principal et annexes de l'eau et de l'assainissement, contractés à l'origine à taux fixe (31,642 M€ de capital restant dû). Ces remboursements avec versements d'indemnités capitalisées (2,265 M€ au total) et refinancement des prêts auprès d'autres prêteurs ont pour conséquence une diminution de la charge financière de la dette de 0,172 M€. Les écritures comptables sont détaillées ci-après. Les indemnités font l'objet d'un étalement sur la durée des nouveaux emprunts contractés (renvoi).

Exercice 2004 - décisions modificatives - budgets principal, des eaux, de l'assainissement - sections d'investissement et de fonctionnement - tableau n° 1

Imputations	Dépenses	Imputations	Recettes
renvoi			
budget principal			
compte 166 000 refinancement de la dette fonction 01	+ 5 898 255,87	compte 166 000 refinancement de la dette fonction 01	+ 6 265 242,15
compte 668 000 autres charges financières fonction 01	+ 366 986,28		
compte 166 000 refinancement de la dette fonction 01	+ 366 986,28	compte 164 110 emprunts en euros fonction 01	+ 366 986,28

compte 481 700 indemnité de réaménagement de la dette fonction 01	+ 366 986,28	compte 796 000 transferts de charges financières fonction 01	+ 366 986,28
budget des eaux			
compte 166 000 refinancement de la dette fonction 111	+ 20 440 276,50	compte 166 000 refinancement de la dette fonction 111	+ 21 947 660,38
compte 668 000 autres charges financières fonction 111	+ 1 507 383,88		
compte 166000 refinancement de la dette fonction 111	+ 1 507 383,88	compte 164 110 emprunts en euros fonction 111	+ 1 507 383,88
compte 481 100 charges différées fonction 111	+ 1 507 383,88	compte 796 000 transfert de charges financières fonction 111	+ 1 507 383,88
budget de l'assainissement			
compte 166 000 refinancement de la dette fonction 222	+ 5 303 137,83	compte 166 000 refinancement de la dette fonction 222	+ 5 694 221,80
compte 668000 autres charges financières fonction 222	+ 391 083,97		
compte 166 000 refinancement de la dette fonction 222	+ 391 083,97	compte 164 110 emprunts en euros fonction 222	+ 391 083,97
compte 481 100 charges différées fonction 222	+ 391 083,97	compte 796 000 transfert de charges financières fonction 222	+ 391 083,97

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

1° - Décide l'ouverture au budget principal des comptes 16441, 16449 pour les emprunts assortis d'une option du tirage sur ligne de trésorerie, du compte 202 pour les frais d'études, d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme, du compte 2033 pour les frais d'insertion, du compte 65372 pour les cotisations aux fonds de financement de l'allocation de fin de mandat.

2° - Approuve les décisions modificatives ci-dessus présentées et les mises à jour correspondantes des prévisions par chapitre, comme suit :

chapitre	dépenses (en €)	recettes (en €)
budget principal section de fonctionnement	366 986,28	366 986,28
compte 66 - charges financières	366 986,28	
compte 79 - transferts de charges		366 986,28
budget principal section d'investissement	+ 6 632 228,43	+ 6 632 228,43
compte 16 - emprunts et dettes assimilées	6 265 242,15	+ 6 632 228,43
compte 481 - charges à répartir sur plusieurs exercices	366 986,28	
budget des eaux - section d'exploitation	1 507 383,88	1 507 383,88
compte 66 - charges financières	1 507 383,88	
compte 79 - transferts de charges		1 507 383,88
budget des eaux - section d'investissement	23 455 044,26	23 455 044,26
compte 16 - emprunts et dettes assimilées	21 947 660,38	23 455 044,26
compte 481 - charges à répartir sur plusieurs exercices	1 507 383,88	
budget de l'assainissement - section d'exploitation	391 083,97	391 083,97
compte 66 - charges financières	391 083,97	
compte 79 - transferts de charges		391 083,97
budget de l'assainissement - section d'investissement	6 085 305,77	6 085 305,77
compte 16 - emprunts et dettes assimilées	5 694 221,80	6 085 305,77
compte 481 - charges à répartir sur plusieurs exercices	391 083,97	

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,